

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Vexin Français

Maison du Parc - 95 450 Théméricourt

Accueil : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11



CAHIER DES CHARGES

OBJET : Installation d'une chaufferie bois (pellets)
à la Maison du Parc

Marché public de travaux

Marché à procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics,

référence interne :

20042018-PG

Date limite de réception des dossiers :

18 mai 2018 à 17h00

Date d'envoi à la publication :

20 avril 2018

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



ARTICLE 1 – Pouvoir adjudicateur

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Vexin français

Maison du Parc

95 450 Théméricourt

Accueil : 01 34 48 66 10

Fax : 01 34 48 66 11

Adresse internet : www.pnr-vexin-francais.fr

Profil acheteur : <http://e-marchespublics.com/>

ARTICLE 2 – Objet de la consultation

Contexte :

Dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial (PCET), le Parc fait la promotion des énergies renouvelables, notamment en soutenant l'installation de poêles ou chaudières à pellets chez les particuliers et dans les collectivités. En toute logique, et dans un souci d'exemplarité, la Maison du Parc a vocation à être équipée de la même façon. Les objectifs attendus sont la réduction des consommations d'énergie et des émissions de polluants (CO₂, particules fines, hydrocarbures aromatiques polycycliques, SO₂, dioxines et furanes).

Système existant :

Réseau de chaleur alimentant château et musée pour une surface de près de 2000 m². Le système dispose d'émetteurs variés (planchers chauffants, radiateurs, ventilo-convecteurs en fonction de la nature des différents espaces) et d'une quasi absence de régulation.

Installation datant de 1995 avec 2 chaudières fioul de 77 à 165 kW de puissance chacune. Une des chaudières a cessé de fonctionner à la fin de l'hiver 2014-2015, et les réparations ne sont plus possibles faute de pièces. Par ailleurs, la cuve de fioul enterrée, d'une contenance de 25 000 litres, ne répond plus aux normes et devrait être également remplacée. La consommation moyenne est de 31 000 l de fioul / an sur les 10 dernières années.

Le réseau de chaleur alimente des bureaux, salles de réunion et musée installés dans le château de Théméricourt et ses communs, datant du XV au XIX^{ème} siècle.

L'isolation des combles est correcte, le château dispose de grandes ouvertures simple vitrage mais avec une bonne exposition et orientation au sud. Globalement les capacités d'amélioration de l'enveloppe des bâtiments sont limitées.

ARTICLE 3– Objet de l’appel d’offres

Remplacement du système de production de chaleur et des équipements associés pour un système à bois pellets comprenant :

- calculs de dimensionnement et optimisation de l’ensemble ;
- dépose et enlèvement des 2 chaudières existantes, ainsi que vidange, dépollution et neutralisation de la cuve à fioul enterrée ;
- changement de système de production de chaleur en conservant le local chaufferie actuel ;
- installation de la ou des nouvelles chaudières et accessoires ;
- aménagement d’un silo de stockage de granulés dans un local attenant (volume utilisable estimé à 40 m3) ;
- fumisterie ;
- régulation et pilotage adapté à la configuration des bâtiments, à leur usage, à la configuration du réseau (pilotage par zones) et à la diversité des émetteurs (inertie des planchers chauffants, exposition plein sud de certaines façades et fenêtres ...).

Options :

- révision, adaptation et optimisation du réseau : purge du réseau et des planchers chauffants, vérification et changements de vannes et robinets thermostatiques, révision ou changement de 2 ventilo-convecteurs du hall, révision de la centrale de traitement d’air de la grande salle (CTA - prévoir visite de sortie en toiture) et de 2 VMC, optimisation de 4 ventilo-convecteurs de salles de réunions ;
- remplacement d’un poêle à bois dans une annexe par un poêle à granulés ;
- installation d’un autre poêle à granulés en remplacement de chauffages électriques pour des bureaux et un espace cuisine/restauration.

ARTICLE 4 – Tranches

Tranche ferme : changement des chaudières et travaux connexes.

Tranches optionnelles : voir les options à l’article 3, pouvant être levées indépendamment et partiellement.

ARTICLE 5 – Présentation des offres

Les offres seront formulées après visite des lieux et prise de connaissance visuelle de l'installation actuelle (pas de documentation disponible).

Les offres devront présenter successivement :

- Les solutions techniques proposées à l'issue de la visite, détaillant les points listés à l'article 3 en ce qui concerne la tranche ferme ;
- Les besoins et modalités d'étude technique et autres travaux préparatoires ;
- Les solutions de régulation / pilotage envisagées (par ex. pilotage à distance des vannes et robinets, interface informatique, etc.) ;
- Les hypothèses formulées et/ou solutions proposées pour l'aménagement du local de stockage ;
- Les solutions techniques proposées en ce qui concerne les deux options de poêles à granulés ;

Il est également demandé aux candidats d'indiquer si ils sont en mesure de proposer un Contrat de maintenance pluriannuel de l'ensemble chauffage / ventilation de la maison du Parc et ses annexes (hors chauffage électrique), intégrant la maintenance la centrale de traitement d'air (CTA) de la grande salle, des ventilo-convecteurs (hall et salles), des 2 VMC des toilettes et de 2 poêles à granulés en cas de levée des options. Les candidats peuvent donner une indication de prix pour cette prestation hors marché.

Les offres devront indiquer dans le tableau de DPGF ci-après une proposition de prix pour l'ensemble de ces prestations, ainsi que pour les options. Le prix de l'aménagement silo de stockage portera uniquement sur les équipements d'alimentation (vis / aspiration, plans inclinés, trappes, etc.), hors maçonnerie pouvant être l'objet de variantes étudiées par ailleurs.

Les offres devront en outre préciser :

- les modalités de réalisation des études (interne, sous-traitance, autres) ;
- les qualifications au sein de l'entreprise, ancienneté, références d'installations similaires (cf. article 7) ;

L'offre technique et financière sera renseignée et détaillée selon la trame de décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) suivante :

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Prix total HT
Travaux et calculs préparatoires - - -				
Dépose et neutralisation - - -				
Installation de la production de chaleur - - -				
Equipement du silo (hors maçonnerie) - - -				
Fumisterie - - -				
Distribution - - -				
Régulation - - -				
Electricité et divers - - -				
Mise en service - - -				
Total tranche ferme				
TVA / TTC				
Option 1 : optimisation du réseau - -				
Option 2 : poêle à granulés en remplacement -				
Option 3 : poêle à granulés en installation -				
Total tranche ferme + options				
TVA / TTC				

ARTICLE 6 – Critères d’analyse des offres

L’analyse des offres reposera sur une analyse de la pertinence technique et du prix pour respectivement 50% et 50% de la note, tranches optionnelles comprises.

La pertinence technique sera appréciée notamment au regard des configurations et matériels proposés : fiabilité, facilité d’entretien, puissance, rendements, modalités de modulation de la puissance en toute saison (et particulièrement en mi-saison), émissions, ergonomie et efficacité de pilotage et de programmation.

ARTICLE 7 – Calendrier

Publication de l’appel d’offres : 20 avril 2018

Date maximale de réception des candidatures (4 semaines) : 18 mai 2018 à 17h

ARTICLE 8 – Remise des offres

Envoi des offres par courrier à :

Parc naturel régional du Vexin français - Maison du Parc – 9540 Théméricourt

Préciser la mention suivante :

« MAPA - Installation d’une chaufferie bois pellets – Patrick GAUTIER »

ARTICLE 9 – Pièces à fournir par les candidats

Formulaires DC1, DC2 et DC4 de présentation des candidats et renseignements sur leur capacité économique, technique et professionnelle.

Les candidats devront notamment présenter leurs qualifications et certifications professionnelles relatives à l’installation de systèmes bois-énergie.

ARTICLE 10 – Pièces contractuelles du marché

Le présent cahier des charges valant règlement de consultation et cahier des clauses techniques particulières ;

Le CCAG Travaux (arrêté du 8 septembre 2009) ;

Les formulaires DC1, DC2 et DC4 (présentation du candidat et renseignements sur sa capacité économique, technique et professionnelle), à renseigner par tous les candidats ;
L'acte d'engagement (formulaire ATTR11), à renseigner uniquement par le titulaire après attribution du marché.

ARTICLE 11 – Négociations

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant présenté une offre dans le but de mettre au point définitivement l'offre la mieux adaptée aux besoins.

ARTICLE 12 – Renseignements

Renseignements et prises de Rendez-vous pour visiter l'installation :

- par mail à l'adresse suivante : p.gautier@pnr-vexin-francais.fr
- par téléphone au 01 34 48 65 89

ARTICLE 13 – Photographies indicatives

Vue d'ensemble côté cour



Château

Chaufferie

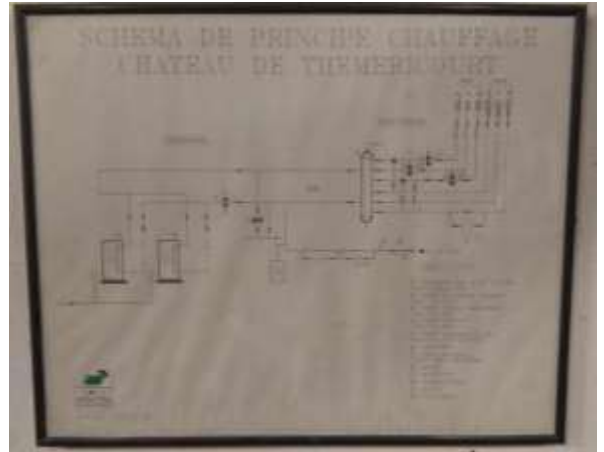
Communs

Vue aérienne





Vues extérieures : accès chaufferie via portail et porte. Cuve enterrée entre le portail et l'entrée de la chaufferie.



Local chaufferie : chaudières, schéma de principe, évacuation, départs différents réseaux...



Local attenant pour stockage granulés :

